

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt trois

Nombre de Conseillers

Le : 9 mars 2023

En exercice 14

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Présents 12

Votants 13

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2023

Délibération N°2023-05

Date de l'affichage de la convocation : 28 février 2023

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Sophie BERTRAND à donner pouvoir à Luc TABORDET, Mary STIANTI-DURET.

Secrétaire de séance : Luc DELANNOY

OBJET : subvention évènement « Les Rurales Folies »

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention pour l'évènement « Les Rurales Folies » organisé par des Jeunes Agriculteurs du Cher.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

Décide

D'accorder à l'unanimité la somme de 100.00€ pour l'évènement cité supra.

Fait et délibéré à QUINCY

Le 9 mars 2023

Le Maire

Pascal RAPIN

Accusé de réception en préfecture  
N°2303092-DE  
Date de télétransmission : 21/03/2023  
Date de réception préfecture : 23/03/2023



Secrétaire de séance

Luc DELANNOY

Publication sur le site internet de la commune le 16 mars 2023

Acte transmis en préfecture le 16 mars 2023